



## Récupération mobil'home d'une ancienne compagne, chez ses parents

Par **florentin33**, le **16/04/2015** à **17:10**

Bonjour a toutes et a tous,

Alors comme le précise le titre, j'ai acheter un Mobil'home (5000€ mis dedans) avec un crédit a mon nom, mais le contrat auprès du vendeur de mobil'home est a nos deux noms. De plus vivant chez ses parents a ce moment la, nous l'avions mit sur leur terrain.

Le soucis maintenant c'est que vu que nous sommes séparé, je ne sais quoi faire pour le récupérer et quel sont ses droits dessus? (elle en veut la moitié, ou une redevance pour la location du terrain de ses parents, etc...). Sachant je précise que nous n'avons pas été marié et que j'ai payer 100% du dis mobil'home.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas.  
Merci d'avance pour vos réponses.